



Emmanuel Macron veut de la "distance" entre journalistes et politiques. Cela n'a pas toujours été le cas. - LUDOVIC MARIN / AFP

Emmanuel Macron a demandé aux journalistes, ce mercredi 3 janvier lors de ses vœux à la presse, d'en finir avec la "connivence" avec les politiques. Savoureux, venant d'un Président qui n'a pas toujours été exempt de tels comportements. Et de loin...

Plus de « confiance », ni de « connivence », mais du fond. Tels sont les - aimables - conseils donnés par le président de la République Emmanuel Macron aux journalistes, ce mercredi 3 janvier, lors de ses vœux à la presse. Dans un développement aux accents de gentille leçon de journalisme - et de dézingage voilé à l'endroit de François Hollande -, le chef de l'Etat a en effet donné sa vision du rôle des hommes de médias. Extrait de ses propos : « Votre travail est en effet de déconstruire, de vérifier les faits, de contester ou autres. Mais ce n'est ni la confiance dont la France a secret, et dont la littérature nous dit qu'elle peut parfois aussi être fautive, ni la connivence. Et donc cette saine distance ne facilite peut-être pas votre travail ou des habitudes qui avaient été prises (...) mais elle est à la base de l'exigence que nous partageons. »

Saine distance, dit le Président. Qui pourrait s'en plaindre ? Le travail d'un journaliste se rapproche évidemment plus de la restitution et de la contextualisation du réel ainsi que de la déconstruction des intox que de la recherche d'une proximité avec un dirigeant. Si elle permet parfois d'éclairer sous un jour nouveau une politique ou une démarche, la confiance ne peut être qu'un élément de contexte parmi d'autres. On aimerait donc croire Emmanuel Macron sincère lorsqu'il incite les journalistes à contester ses réformes sur le fond sans chercher la connivence avec le politique. Le seul problème, c'est qu'on a du mal à retrouver une telle rectitude dans sa pratique des médias. A plusieurs reprises, le chef de l'Etat ne s'est pas appliqué à lui-même ces beaux principes. Au contraire, il n'a pas rechigné à rechercher la complicité des plumitifs ou à favoriser une pratique complaisante du métier de journaliste.

Documentariste sollicité pour des discours

Il y a d'abord toutes ces fois où Emmanuel Macron a proposé à des journalistes... de l'aider politiquement. Entre juin et octobre 2016, Emmanuel Macron a carrément sollicité le documentariste Bertrand Delais... pour relire certains de ses discours. Trois mails issus des « Macron Leaks », mis en ligne par Wikileaks cet été, en attestent. « Bertrand, A la demande d'EM (Emmanuel Macron, ndlr.), le projet de discours

pour demain. Comme toujours, avis bienvenu », écrit par exemple Quentin Lafay, conseiller d'Emmanuel Macron, le 3 octobre. Le lendemain, celui qui n'est pas encore candidat à la présidentielle doit prononcer un discours à Strasbourg.

Or, ce professionnel des médias n'est pas n'importe qui pour le fondateur d'En Marche. En septembre 2016, il a sorti Dans la tête d'Emmanuel Macron, un documentaire autorisé sur l'ascension politique de l'énarque, diffusé sur LCP. Et ce avant de signer Macron, en marche vers l'Elysée, diffusé dans Envoyé spécial sur France 2 le 11 mai dernier. En septembre 2016, il avait également été convié par Quentin Lafay à participer à un groupe de travail « culture » en vue de la présidentielle.

Contacté par Marianne à ce sujet au printemps dernier, Bertrand Delais avait seulement reconnu avoir donné son avis sur un discours d'Emmanuel Macron, à la demande de celui-ci, et livré quelques analyses après-coup. Il n'y voyait aucune malice : « Cela fait partie du lien de confiance entre un journaliste et un politique », estimait-il. Quand on sait que Bertrand Delais deviendra l'auteur d'un des deux documentaires majeurs sur la campagne présidentielle du fondateur d'En Marche, il s'agit aussi peut-être d'un moyen, pour Emmanuel Macron, de s'assurer que le film ne soit pas réalisé par un journaliste trop indépendant. Difficile en tout cas de retrouver dans cette complicité la « saine distance » revendiquée par le Président ce mercredi.

En septembre 2010 - soit l'âge de Mathusalem à l'échelle de l'ascension météorique du président de la République - Emmanuel Macron a également proposé à Adrien de Tricornot, un journaliste économique du Monde, de... rédiger des notes pour François Hollande. C'est en tout cas que le journaliste expliquait, en août dernier, à Marianne : « Il a essayé de me faire rentrer dans un plan où il me donnait quelque chose pour garder ma confiance. C'était les notes pour François Hollande. Il a dû penser que j'avais cette ambition, que ça allait m'intéresser. Mais non ! » On était alors plus proche du mélange des genres que du respect de l'indépendance journalistique.

Journalistes amis

Pendant sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron n'a pas vu non plus d'inconvénient à ce que Bruno Roger-Petit, éditorialiste star de Challenges.fr... rejoigne son équipe de campagne à la Rotonde, après le premier tour, pour « (livrer) ses analyses ». Difficile d'y voir une ode à l'indépendance de la presse. Ce rapprochement s'est concrétisé par la nomination du polémiste comme porte-parole de la Présidence, en septembre dernier. Ce qui a eu le mérite d'éclaircir les choses.

Dans les interviews qu'il accorde en tant que Président, on ne peut pas dire non plus qu'Emmanuel Macron favorise particulièrement les interlocuteurs qui pratiquent ce qu'il considère comme du « bon » journalisme, c'est-à-dire ceux qui prennent soin « de déconstruire, de vérifier les faits, de contester ». La vidéo diffusée par Konbini, le 26 décembre, a par exemple peu de chances d'être projetée dans les écoles de journalisme comme un modèle d'interview pugnace. Les questions - « Où vous trouviez-vous il y a un an, jour pour jour », « Pourquoi êtes-vous ici ? », « L'année a été plus difficile pour vous ou pour les troupes ? », « Le moment le plus fort de votre année ? », « Votre bonne résolution pour 2018 ? » - n'étaient manifestement vouées qu'à servir de tremplin aux éléments de langage du

président de la République. Comme l'a révélé Arrêt sur image, cet entretien a été réalisé par la directrice de com' de Konbini, ancienne responsable com' pour le PS et François Hollande... et donc ancienne collègue de Macron !

Les interviews télévisées d'Emmanuel Macron constituent un autre exemple saisissant. Alors que le Président n'en avait accordé qu'une depuis son élection - à Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et David Pujadas, sur TF1, le 15 octobre -, il a choisi d'accorder la deuxième à Laurent Delahousse, le 17 décembre sur France 2, selon un format original. L'interview s'est en effet déroulée... debout, en marche. Surtout, les questions du journaliste de France 2 ont frisé la complaisance. Échantillon représentatif : "Les horloges, elles vous rappellent que ça va vite, un quinquennat ?", "C'est votre héroïsme politique qui revient, là ?", "Ça vous agace qu'on dise que le Président, il est trop fort ? ».

Pas de quoi choquer certains députés macronistes, bien au contraire. Reproduisant manifestement des éléments de langage communiqués par leur hiérarchie, les parlementaires LREM Pascale Bois et Céline Calvez ont toutes deux loué sur Twitter un... "bel exemple de ce que doit être le service public de l'audiovisuel". Vraiment ? Preuve ultime du caractère quasi-publicitaire de cette interview, LREM a payé pour en diffuser un extrait sur les réseaux sociaux !

Lire aussi

Quand l'interview de Macron par Delahousse devient... un spot publicitaire financé par LREM

Enfin, Emmanuel Macron a raillé lors de ces vœux, les journalistes qui recherchent l'anecdote au lieu de se concentrer sur le fond. Et de moquer ces plumitifs qui voulaient savoir comment il préparait ses vœux du 31 décembre. « Cette obsession de vouloir comprendre le contexte, au lieu de parler du texte ou de l'action, elle n'est pas légitime. Savoir si je prépare des vœux de jour, de nuit, debout, assis, couché... n'a aucun intérêt. (...) C'est donc une question à laquelle je ne réponds pas ».

"Au pouvoir, vous n'êtes pas censé dormir"

L'allusion à l'Express, qui a sorti, le 3 octobre, un dossier « Macron, la nuit », consacrée à l'activité nocturne du Président, est à peine voilée. Ce qui est surprenant dans la mesure où ce dossier intégrait de nombreux propos louangeurs pour le Président... prononcés par certains de ses conseillers, en « off ». Point d'orgue de ce dossier, une interview de Christophe Castaner, alors porte-parole du gouvernement, intitulée « Au pouvoir, vous n'êtes pas censé dormir ». A l'époque, Emmanuel Macron n'avait donc pas cru bon de bloquer l'initiative des journalistes.

De cet ensemble d'éléments découle un léger doute : cette « saine distance » prônée par Emmanuel Macron ne constituerait-elle pas avant tout un moyen d'éloigner les (trop) curieux ? La connivence ou la complaisance ne seraient-elles pas tolérées, voire encouragées, quand elle servent les intérêts du président de la République ? Ce serait dommage et inquiétant. Mais gageons que le chef de l'Etat trouvera bientôt de nouvelles occasions de montrer toute l'importance qu'il accorde à l'indépendance de la presse.

II) Quels risques sur les marchés financiers en 2018 ?

S'ils existent, ils sont limités



© Mark Lennihan/AP/SIPA

Par Bertrand Jacquillat

Pour évoquer les risques qui pèsent sur les marchés financiers en 2018, il convient d'épouser la vision du docteur Knock, à qui Jules Romains faisait dire dans le 'Triomphe de la Médecine' que toute personne bien portante est un malade qui s'ignore. Il en va de même des marchés financiers, qui bénéficient à l'orée de la nouvelle année d'un alignement des astres presque parfait. D'abord sur le plan strictement économique, l'année 2017 se termine mieux qu'elle n'avait commencé, surtout en ce qui concerne la situation en Europe et mieux que le laissaient entendre les prévisions des différents instituts de conjoncture en début d'année. Et sur la lancée de 2017, 2018 se présente sous les meilleurs auspices. La croissance économique mondiale devrait être à la fois très soutenue – autour de 5 % – et bien répartie dans toutes les grandes régions du monde. Cette dynamique est particulièrement bienvenue en Europe, dont la croissance aura été supérieure à 4 % en 2017. Elle est portée principalement par la France, l'Italie et le reste de l'Europe du Sud, et la croissance de ces pays pourrait dépasser 2,5 % en 2018.

Tous les marqueurs au vert

Les marqueurs économiques sont au vert. Les PMI manufacturières sont au plus haut et la demande des ménages est également bien orientée, avec un très net retour de la confiance avec la diffusion de l'effet Macron en France et en Europe. Les marchés financiers ont certes largement tenu compte de cette situation. Exprimées en dollar, les performances de tous les indices boursiers ont été, à l'exception de la Russie et de la Grande-Bretagne, très nettement positives en 2017 : 25,8 % dans la zone euro, 24,1% au Japon, 31,1 % pour le MSCI des pays émergents, et 20,2 % aux États-Unis. De fait, les commentateurs s'inquiètent des niveaux de valorisation atteints par les marchés boursiers dans le monde.

Les États-Unis ont entamé le 102e mois de cycle haussier de leur économie et de leur marché d'actions, et tout laisse à penser qu'ils pourraient établir un nouveau record et délivrer en fin d'année prochaine le cycle économique et financier le plus long de leur histoire. Selon les indicateurs d'Associés en Finance, les marchés d'actions de la zone euro sont à l'équilibre. La prime de marché donnée par TRIVAL, c'est-à-dire le différentiel de rentabilité auquel on peut s'attendre entre actions et obligations, est à sa moyenne historique de 6 %. Elle ne donne pas de signal clair, ni dans un sens, ni dans l'autre, et ne représente pas le signal de l'existence d'une bulle. Les taux d'intérêt, encore déprimés malgré leur

légère remontée récente, rendent les actions particulièrement attractives, comme le suggère la prime de marché relative très élevée, c'est-à-dire le ratio de la prime de marché absolue au taux du Bund (près de 2000 % !). D'autant que ces évolutions ont lieu dans un environnement très serein, comme le suggèrent les différents indicateurs de volatilité des marchés, et notamment le fameux indice VIX de la peur. La volatilité des marchés n'a jamais été aussi basse aux États-Unis depuis les années 1960, et les années 1970 en Europe. Bientôt la correction ?

“Les États-Unis pourraient établir un nouveau record et délivrer en fin d'année prochaine le cycle économique et financier le plus long de leur histoire”

Quels sont donc les risques et où sont-ils ? Le risque d'une correction et envisageable à court terme. En effet, les marchés n'ont pas connu de correction (baisse pouvant aller jusqu'à 10 % par rapport à un récent plus haut) depuis deux ans, or de telles corrections dans un cycle haussier surviennent 15 % du temps. Au-delà d'une correction de cette ampleur, les risques restent tout de même limités dans la mesure où aucun marché n'apparaît significativement surévalué. Et aucun marché ne se trouve en situation de bulle, même si les performances récentes colossales de quelques sociétés américaines ayant ajouté le préfixe de crypto à leur dénomination sociale, renvoie au phénomène analogue avec l'ajout de dotcom au nom des sociétés avant que n'éclate la bulle Internet. Mais il ne s'agit ici que de la bulle circonscrite au bitcoin. Il n'y a pas actuellement de moment Minsky dans le système financier, dont les surprises renvoient au docteur Knock ou à la survénance par nature imprévisible de cygnes noirs.

* En collaboration avec Boursorama

Le nouvel Economiste.fr

III) Fallois, P.O.L. : journée noire pour l'édition française



Bernard de Fallois et Paul Otchakovsky-Laurens (Montage Obs - Simon Isabelle/Sipa et Eric Feyerherg/AP)

Tout opposait l'éditeur de Pagnol et celui de Perec. Jérôme Garcin leur rend hommage.

Par Jérôme Garcin

Le 2 janvier, sur le champ d'une nouvelle bataille d'Hernani, deux grands morts. Chacun sous son nom, qui était son blason, Bernard de Fallois, disparu à Paris à l'âge de 91 ans, et Paul

Otchakovsky-Laurens, alias P.O.L., décédé dans un accident de voiture sur l'île de Marie-Galante à l'âge de 73 ans, incarnaient deux tendances opposées et complémentaires de l'édition française.

S'ils avaient en commun une élégance, un raffinement, une réserve d'un autre temps, s'ils étaient passés l'un et l'autre par le groupe Hachette, s'ils pratiquaient le même métier avec une identique et impérieuse subjectivité (pas de comités de lecture dans leurs maisons respectives, l'idiosyncrasie contre la démocratie), tout opposait l'éditeur de Pagnol et celui de Perec.

L'aristocrate Fallois était de droite, une droite décomplexée, dure et cassante. Otchakovsky-Laurens, fils d'un peintre juif originaire de Bessarabie et adopté par une tante à Sablé-sur-Sarthe, était de gauche, une gauche anti-frontiste qui lui valut d'être condamné en correctionnelle pour avoir publié, de Mathieu Lindon, «Le Procès de Jean-Marie Le Pen».

Fallois, qui exhuma des inédits de Proust et de Valéry, croyait aux vertus du classicisme et à la magie du cirque à l'ancienne (il produisit Los Muchachos). P.O.L., qui connut ses premiers succès avec «La Vie mode d'emploi» de Perec et «La Douleur» de Duras, croyait à celles de la modernité et du Festival d'Avignon, version radicale. Le premier découvrit Vladimir Volkoff et Joël Dicker, le second, Santiago Amigorena et Marie Darrieussecq. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» vs «Truismes».

L'un avait la passion des fresques historiques, signées Robert Merle ou Françoise Chandernagor, l'autre le goût des œuvres inactuelles, des écrivains oulipiens et des poètes insoumis. Chez Fallois, qui fut autrefois critique de cinéma à «Arts», la revue de Jacques Laurent, Raymond Aron voisinait avec Jacqueline de Romilly. Chez P.O.L., qui éditait toujours la revue de cinéma «Trafic», fondée par Serge Daney, Valère Novarina croisait Emmanuel Carrère.

En cette rentrée littéraire de janvier, ni Bernard de Fallois ni Paul Otchakovsky-Laurens ne pourront accompagner la sortie des livres qui leur ressemblaient tant: «Les héritiers du Roi-Soleil» de Gilbert Mercier et «Le Comte de Narbonne» d'Emie Dard pour l'aîné, «Etre» de René Belletto, «Je ne suis pas une héroïne» de Nicolas Fargues et «Les Spectateurs» de Nathalie Azoulay pour son cadet. Ensemble, ils vont terriblement manquer à l'édition française. Mais plus encore à leurs auteurs, qu'ils paternaient, dit-on, avec la même affection sévère.

Jérôme Garcin



Jérôme Garcin Journaliste

BIBLIOS

MAIS AUSSI :

Hugo Clément et Konbini dézingués par "Libération"

Un portrait au vitriol d'Hugo Clément fait le buzz depuis sa publication mercredi par "Libération". Le journaliste et son nouvel employeur, Konbini, sont notamment accusés de se laisser influencer par le pouvoir ou les groupes industriels.



"Libération" a publié un portrait au vitriol de Hugo Clément, taclant au passage Konbini. ©Capture d'écran YouTube

Hugo Clément ne devrait pas quitter Konbini pour Libération de si tôt. Pas après le portrait au vitriol publié par le quotidien mercredi 3. Le jeune journaliste de 28 ans, passé par Quotidien sur TMC avant d'intégrer l'équipe du jeune site d'informations, est passé sur le grill.

En cause "sa propension à croire qu'il réinvente le journalisme, à s'indigner tous les quatre matins en ligne et à donner des leçons en tartuffe moraliste". "Sans parler d'un melon qui grossissait au fil de ses retweets et de ses mentions +J'aime+ sur Instagram", peut-on lire.

Pourquoi tant de haine? La faute à un état d'esprit dénoncé en filigrane: une bonne tête et des engagements qui seraient des arbres qui cachent la forêt de l'hypocrisie, voire de la corruption. Hugo Clément serait aussi coupable d'avoir succombé "à l'hubris des réseaux sociaux". Il faut dire que son tweet laissant entendre, à tort, qu'Emmanuel Macron était en danger après l'attaque d'un convoi français au Burkina Faso en novembre n'était pas passé inaperçu.

Mais l'article de Libé dénonce surtout le fait que Hugo Clément, dans son travail comme dans ses amitiés, manquerait cruellement de distance face aux politiques et aux "sponsors". Comportement plus généralement reproché à Konbini, "plus connu pour ses courts articles sur les séries et ses vidéos pop sponsorisées par des marques comme Coca-Cola que pour ses longues enquêtes", "où les +créatifs+ sont des graphistes pubards", et dont l'un des conseillés est "Gaspard Gantzer, pote de promo de l'ENA du Président, proche de l'Elysée". Le média en prend au moins autant pour son grade que son nouvel employé

Hugo Clément, "très macroniste" est ainsi critiqué pour avoir "posé pour une petite marque de vêtement, brisant la ligne Maginot érigée entre journalisme et sponsoring", et être "fan de Jérôme Jarre et de sa +Love Army+ (qui avait lancé une collecte à destination des réfugiés Rohingyas fin novembre, NDLR), malgré les liens de

'influenceur avec Turkish Airlines et Erdogan".

Le principal intéressé n'avait pas répondu ce jeudi à la mi-journée.

Auteur : La rédaction de FranceSoir.fr



IV) Sur LCI, le condamné et mis en examen Claude Guéant donne une leçon gênante de "respect de la loi"



Claude Guéant a été condamné à de la prison ferme en 2017 dans l'affaire des primes en liquide. - Capture d'écran LCI

Par Étienne Girard

L'ex-ministre de l'Intérieur Claude Guéant s'est posé ce mardi 2 janvier en parangon de la vertu de l'Etat sur LCI... alors qu'il a été condamné à de la prison ferme en 2017. Ce que personne n'est venu rappeler sur le plateau.

Peut-on être à la fois une figure respectée de l'Etat, expert des questions policières et un repris de justice, interdit de toute fonction publique pendant cinq ans ? Sur LCI, ce mardi 2 janvier, oui. Il est 18h08 quand le présentateur David Pujadas met un peu de chaleur dans sa voix : « J'ai le plaisir d'accueillir un ancien ministre de l'Intérieur, bonsoir Claude Guéant ». Sur le plateau de l'émission 24h Pujadas, ledit ancien locataire de Beauvau dévoile un léger rictus de plaisir lorsque le journaliste évoque son passé de « directeur général de la police nationale ».

Pour le téléspectateur qui n'a pas suivi dans le détail la vie de l'ex-flic, il y a de quoi être impressionné par un tel parcours. Parmi les invités de l'émission, exclusivement consacrée à la « colère des policiers » après l'agression violente de deux policiers à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), le soir de la Saint-Sylvestre, Claude Guéant fait d'ailleurs office de représentant de l'Etat. C'est vers ce haut-fonctionnaire que les regards se tournent lorsqu'il s'agit d'analyser les rapports police-population sur le long terme, notamment en banlieue. Sauf que l'énarque n'est pas seulement un ex-haut-gradé de la police. Il a aussi été condamné en 2017 à deux ans de prison pour « complicité de

détournement de fonds publics et recel » (voir plus loin), et a été privé du droit d'exercer une fonction publique pendant cinq ans. Cette ligne sur le CV, qui ne sera jamais rappelée à l'antenne, s'avère quelque peu gênante pour qui veut se faire le porte-parole de l'exemplarité des forces de l'ordre. Un peu comme si Jérôme Cahuzac donnait des conférences sur la lutte contre la fraude fiscale.

Lire aussi

Primes en liquide : Claude Guéant condamné à de la prison ferme

"Le respect de la loi, c'est ce qui protège les citoyens"

En toute tranquillité, Claude Guéant livre donc ses analyses sur les moyens des policiers, l'attitude des délinquants et la politique pénale à mener, alors que le débat tourne autour des relations police-population en banlieue. Lorsque l'associatif Rost conteste le comportement dévoyé de certains fonctionnaires - qu'il nomme les « brebis galeuses » de la police -, le lieutenant historique de Nicolas Sarkozy se pose en parangon de la vertu de l'Etat et lui oppose avec assurance un exposé des missions d'un agent des forces de l'ordre : « Le métier de policier est difficile, mais n'oublions pas sa mission ultime. Sa mission (...) c'est de protéger. Et protéger, ça veut dire faire respecter la loi. (...) Ils ont le devoir d'intervenir en banlieue comme partout sur le territoire parce que le respect de la loi, c'est ce qui protège les citoyens ».

Claude Guéant n'est pourtant pas forcément le mieux placé pour donner un cours de respect de la loi et de déontologie policière. Entre 2002 et 2004, il a reçu des mains de Michel Gaudin, alors... directeur général de la police nationale, quelque 10.000 euros par mois en liquide, prélevés sur une enveloppe destinée aux frais d'enquête et de surveillance des policiers. Il en gardait la moitié et reversait le solde à trois de ses collaborateurs. De ce fait, la cour d'appel de Paris a jugé en janvier 2017 qu'il s'était rendu coupable de « complicité de détournement de fonds publics et recel ». L'ancien ministre a été condamné à deux ans de prison, dont un an ferme, 75.000 euros d'amende ainsi qu'à l'interdiction d'exercer toute fonction publique pendant cinq ans. Il s'est pourvu en cassation.

Claude Guéant est par ailleurs mis en examen pour « blanchiment de fraude fiscale en bande organisée » ainsi que « faux et usage de faux » dans un volet de l'enquête sur le soupçon de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, en 2007. Il a également été mis en examen pour « complicité de favoritisme » dans l'affaire dite des « sondages de l'Elysée », qui porte sur des contrats conclus sans appel d'offres entre l'Elysée et Publifact, la société de Patrick Buisson, entre 2007 et 2009.

Un repris de justice pro-peines planchers

Sur le plateau de LCI, la respectabilité de l'exsecrétaire général de l'Elysée n'est aucunement mise en doute, même si la pertinence de ses propos est fortement tancée à plusieurs reprises, tant par l'associatif Rost que par le reporter Alain Hamon. Claude Guéant est par exemple invité à donner son avis - en tant qu'expert - sur la politique pénale en France... alors que lui même bénéficie d'un aménagement de peine. Bien qu'il ait été condamné à un an de prison ferme en 2017, il n'a jamais été incarcéré. Ce qui ne l'empêche pas de se prononcer pour plus de sévérité pénale et notamment des « peines planchers » à l'encontre des délinquants récidivistes. Dans la même veine, l'ancien ministre s'esclaffe lorsque Rost explique que certains condamnés à des

stages de citoyenneté ont « 70 ans ». « Il y a le temps de les éduquer », rit-il... oubliant sans doute qu'il a lui-même été condamné à l'âge de 72 ans.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel tapis rouge est déroulé à Claude Guéant. En septembre 2016, la journaliste de France Inter Léa Salamé avait elle aussi interviewé l'ex-secrétaire général de l'Élysée sur les moyens de la police... sans jamais évoquer sa condamnation en première instance, dans l'affaire des primes en liquide. A l'époque, Claude Guéant s'était toutefois gardé de demander une plus grande sévérité de la loi pénale. Pour ne pas trop fâcher les juges ?

Marianne

V) "Député call center" : La France insoumise dénonce le "mépris de classe" de "certains sympathisants de LREM" envers Adrien Quatennens



Adrien Quatennens, député LFI. © JACQUES DEMARTHON / AFP



Loïc Le Clerc
loic.leclerc@europe1.fr

Adrien Quatennens, député La France insoumise, élu dans la première circonscription du Nord, 27 ans et, déjà, un des parlementaires les plus connus de cette 15^{ème} législature. Il s'est notamment illustré lors de l'examen du projet de loi d'habilitation en vue de réformer le code du travail, **attaquant vertement Muriel Pénicaud, la ministre du Travail**, au point que même du côté de La République en marche, on le trouve **"brillant"**.

Et, forcément, quand on s'expose, il faut s'attendre à ce que les rageux viennent rager.

C'est notamment un tweet d'une certaine Sophie Point qui a suscité l'indignation de La France insoumise. Cette dernière, qui affiche sur Twitter son soutien pour LREM, se moque dans **un tweet daté du 29 décembre du "surnom" d'Adrien Quatennens : "député call center"**. Car, faut-il le savoir, le député du Nord a un métier : il est conseiller clientèle **dans le secteur de l'énergie**.

La moquerie n'est pas passée.

Sur Facebook, le président du groupe LFI à l'Assemblée, **Jean-Luc Mélenchon**, s'en émeut. Il écrit, commentant le fameux tweet :

Incroyable mais vrai. **Le mépris de classe est un argument public chez 'La République en**

Marche', le parti des riches. Ce tweet croit nous piquer en moquant Adrien pour avoir travaillé en 'call-center'. Pour eux l'Assemblée nationale est réservée aux DRH. Nous, insoumis, nous sommes fiers du parcours d'Adrien et de son haut niveau politique. Il préfigure bien le peuple que notre victoire mettra partout au pouvoir.



Jean-Luc Mélenchon

Incroyable mais vrai. Le mépris de classe est un argument public chez «La République en Marche», le parti des

riches. Ce tweet croit nous piquer en moquant Adrien pour avoir travaillé en «call-center». Pour eux l'Assemblée nationale est réservée aux DRH. Nous, insoumis, nous sommes fiers du parcours d'Adrien et de son haut niveau politique. Il préfigure bien le peuple que notre victoire mettra partout au pouvoir.

JLM

Adrien Quatennens a, naturellement, réagi lui aussi. Sur Twitter, il évoque également un "mépris de classe" :

Il semblerait en effet que certains sympathisants de La République En Marche supportent mal qu'un conseiller clientèle, une aide-soignante, un employé ou un ouvrier ait sa place à l'Assemblée Nationale. Pour nous, cela va de soi. C'est même notre fierté. #MéprisDeClasse



Adrien Quatennens @AQuatennens

Il semblerait en effet que certains sympathisants de La République En Marche supportent mal qu'un conseiller clientèle, une aide-soignante, un employé ou un ouvrier ait sa place à l'Assemblée Nationale. Pour nous, cela va de soi. C'est même notre fierté. #MéprisDeClasse pic.twitter.com/

Les Jeunes insoumis y sont eux aussi allés de leur commentaire, toujours sur Twitter. Ils s'agacent :

Oui, Sophie Point, notre député Adrien Quatennens a eu un boulot normal, comme la plupart des Français... il n'a pas à en avoir honte. Encore pardon, on vient pas tous de chez Rothschild



Jeunes Insoumis-es φ @InsoumisJeunes

Oui, @SophiePoint, notre député @AQuatennens a eu un boulot normal, comme la plupart des français... il n'a pas à en avoir honte.

Encore pardon, on vient pas tous de chez Rothschild 🙄

Sinon, politiquement, ça se passe plutôt bien pour Adrien Quatennens. Cet été, une de ses interventions à la tribune pendant les débats sur les ordonnances a fait près de 170.000 vues sur YouTube, ce qui est plutôt pas mal pour un politique, surtout pour une intervention d'une demi-heure. En général, les discours dans l'hémicycle, c'est une centaine de vues maximum. Adrien Quatennens s'est engouffré dans la brèche : il a créé sa propre chaîne YouTube et organise même des foires aux questions avec ses électeurs.

lelab.europe1.fr

VI) Charline Vanhoenacker s'en prend à Emmanuel Macron dans une interview



Par
Service Actu

Dans une interview pour Télérama, l'humoriste belge d'Inter s'en prend au président qui avait qualifié l'audiovisuel public de "honte pour nos concitoyens".

Charline Vanhoenacker n'a, pour une fois, pas du tout eu envie de rire. A l'occasion d'une interview donnée à l'hebdomadaire Télérama, l'humoriste belge officiant sur France Inter a été interrogée sur les propos qu'aurait tenu Emmanuel Macron sur l'audiovisuel public. Le président de la République l'aurait qualifié de "honte pour nos concitoyens", l'Élysée démentant une première version selon laquelle il aurait parlé de "honte de la République".

"S'il a vraiment parlé de 'honte de la République', c'est grave, a-t-elle réagi. Pour un amoureux des mots et un disciple de Paul Ricoeur, utiliser ces termes pour désigner l'audiovisuel public plutôt que le fait que des gens vivent dans la rue - alors qu'il avait promis que plus personne ne dormirait dehors -, ça me gêne."

"Si c'est nous la 'honte de la République', et pas certaines séquences de Cyril Hanouna... très bien »

proportions qui nous ont dépassés." Visiblement marquée et touchée, elle poursuit en égrenant les émissions Cash Investigation, Complément d'enquête... les stations France Inter et France Culture : "Laure Adler, c'est la 'honte de la République' ? Si c'est nous la 'honte de la République', et pas certaines séquences de Cyril Hanouna... très bien", à conclure l'humoriste.

Lors de cet entretien, elle est revenue sur le léger moment de doute autour de l'annonce - finalement, il s'agissait d'un canular - de la fin de son émission Si tu écoutes, j'annule tout sur France Inter. On retiendra que l'explication est beaucoup moins drôle que le contenu : "Sous Macron, impossible de revenir à l'antenne avec ce nom. Mais on devait prendre en compte la mécanique de comptage de l'audience, la mise en place des podcasts, le référencement sur Google... Si nous changions de titre, il fallait que ça se sache largement.

D'où notre fausse annonce sur notre page Facebook. Comme il n'y avait pas d'actu ce jour-là, ça a pris des proportions qui nous ont dépassés."

lesinrocks.com

VII) Mélenchon prône l'utilisation de la loi de réquisition des logements vides



Le député de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon estime mardi sur son blog que la saturation du 115, le numéro d'appel pour...



Le député de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon estime mardi sur son blog que la saturation du 115, le numéro d'appel pour les sans-abri, "devrait justifier d'utiliser la loi de réquisition des logements vides".

Alors qu'à Paris seul un quart des demandes au 115 aboutissent, en Seine-Saint-Denis 17% et dans le Nord 6%, "un tel scandale devrait justifier d'utiliser la loi de réquisition des logements vides", affirme M. Mélenchon, se fondant sur de récents chiffres de la Fédération des acteurs de solidarité.

M. Mélenchon rappelle que selon une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme, environ 200.000 logements seraient inoccupés à Paris, soit 15% du total.

Le député des Bouches-du-Rhône critique au passage "l'obscène sortie" de Christophe Castaner, président de LREM, qui a expliqué vendredi sur BFM que certains sans-abri refusaient "dans le cadre de maraudes d'être logés parce qu'ils considèrent que leur liberté (...) les amène à ne pas (...) être à l'aise" dans les centres d'hébergement d'urgence.

Le gouvernement "ne prend pas les mesures d'urgence pour mettre à l'abri les personnes et prend des décisions qui vont aggraver la misère (...) Il refuse de voir le problème de pénurie de places d'hébergements", fustige M. Mélenchon. Celui-ci dénonce en particulier le refus des pouvoirs publics d'ouvrir l'ancien hôpital militaire du Val-de-Grâce pour y accueillir des SDF.

Le chef de file de la France insoumise regrette par ailleurs les coupes dans le budget des organismes HLM, et la création annoncée d'un "bail mobilité" d'une durée de un à dix mois.

"Le dénuement n'est pas une fatalité", affirme l'ancien candidat à la présidentielle, rappelant qu'il avait promis durant sa campagne de construire un million de logements en cinq ans.

Lors d'un discours prononcé en juillet sur l'accueil des migrants, Emmanuel Macron avait déclaré ne plus vouloir "personne dans les rues, dans les bois", ajoutant "la première bataille : loger tout le monde dignement. Je veux partout des hébergements d'urgence".



A Suivre...
La Presse en Revue

